



mon institut a bruler et continu a encaisser mes chèques

Par **lamarie85**, le **06/09/2012** à **12:17**

Bonjour,

Voilà il y a 4 mois je me suis faite plaisir en m'offrant 10 séances amincissantes dans un institut spécialisé pour un montant de 500 euros.

Le paiement c'est fait sous forme de plusieurs chèques avec chacun une date d'encaissement prédéfinie...

L'institut a brûlé il y a 3 mois et depuis continue à encaisser mes chèques... J'ai eu du mal à les joindre, mais au final il me dit que ça va réouvrir dans un mois et que l'on pourra reprendre les séances... Le problème c'est que je n'ai plus le temps de faire ces séances...

Ai-je un moyen de recours pour qu'ils me remboursent ce qu'ils m'ont encaissé?